



CA du Grand Dax (Siren : 244000675)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Dax
Arrondissement	Dax
Département	Landes
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	27/12/1993
Date d'effet	31/12/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Julien DUBOIS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	20 Avenue de la Gare
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	40100 Dax
Téléphone	05 58 56 39 40
Fax	05 58 56 39 41
Courriel	cagdax@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	redevance spéciale ordures ménagères

Population

Population totale regroupée	59 694
-----------------------------	--------

Densité moyenne 173,02

Périmètre

Nombre total de communes membres : 20

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
40	Angoumé (214000036)	279
40	Bénesse-lès-Dax (214000358)	576
40	Candresse (214000630)	867
40	Dax (214000887)	22 169
40	Gourbera (214001141)	372
40	Herm (214001232)	1 210
40	Heugas (214001257)	1 414
40	Mées (214001794)	1 947
40	Narrosse (214002024)	3 372
40	Oeyreluy (214002073)	1 714
40	Rivière-Saas-et-Gourby (214002446)	1 407
40	Saint-Pandelon (214002776)	759
40	Saint-Paul-lès-Dax (214002792)	14 778
40	Saint-Vincent-de-Paul (214002834)	3 524
40	Saunac-et-Cambran (214002941)	1 598
40	Seyresse (214003006)	1 051
40	Siest (214003014)	143
40	Tercis-les-Bains (214003147)	1 332
40	Téthieu (214003154)	787
40	Yzosse (214003345)	395

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 48

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Autres actions environnementales
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT
Sanitaires et social
- Action sociale <i>1 actions portant sur la petite enfance de 0 à 3 ans développement de la capacité d'accueil de garde collective des structures existantes création d'un jardin d'enfants création animation de relais d'assistantes maternelles participation au fonctionnement de crèches d'entreprises 2 actions portant sur l'enfance de 6 à 16 ans création et gestion d'un centre de loisirs sans hébergement création d'un réseau d'animation des centres de loisirs 3 action portant sur les loisirs des adolescents participation aux projets collectifs des adolescents dans le cadre des foyers ou maisons des jeunes</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que de dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'actions éducatives et de médiation
Éléments de la politique de la ville / Sports
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire et soutien à des activités économiques d'intérêt communautaire sont d'intérêt communautaire : - pour les pôles d'activités nouveaux 1 - pôles d'agglomération situés près d'un axe structurant de communication d'au moins 3 hectares, 2 - pôles de proximité vocation artisanale, en bordure axe structurant de communication d'au moins de 2 hectares, 3 - pôles de proximité de services et petits commerces en centre-bourgs d'au moins de 0,5 hectares - pour les pôles d'activités existants 1 - pôles situés en bordure axe structurant d'au moins 3 hectares et conservant potentiel de développement d'au moins 20% de la surface aménagée
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche <i>Soutien et accompagnement du développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante sur le territoire.</i>
- Activités sportives <i>Sport: 14-1 Promotion et soutien de manifestations sportives se déroulant sur le territoire de plusieurs communes ou concourant au rayonnement du territoire du Grand Dax par leur attractivité. 14-2 Soutien aux associations sportives comptant parmi leurs licenciés ou adhérents une ou plusieurs personnes domiciliées dans une commune du Grand Dax différente de celle où l'association a son siège, ces associations concourant à faire du sport un atout de rayonnement du territoire par leur influence qui s'étend au-delà du seul territoire de leur commune de rattachement. 14-3 Soutien aux associations sportives dont un ou plusieurs licenciés ou adhérents contribuent à la visibilité du territoire via la pratique sportive, en raison du niveau des compétitions auxquelles ils participent et/ou de la qualité de leurs résultats.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme <i>Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières <i>acquisition et constitution de réserves foncières destinées à l'exercice des compétences droit de préemption - exercice du droit de préemption urbain de plein droit dans les ZAC d'IC ou pour mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat - délégation du droit de préemption urbain de la part des communes en vue de l'exercice des compétences communautaires</i>
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Transport scolaire
- Plans de déplacement urbains
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Compétence facultative : Action en partenariat dans des opérations de voirie de nature à améliorer la desserte du territoire communautaire et sa circulation interne.</i>
- Parcs de stationnement <i>création aménagement et gestion de parc de stationnement</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>mise en place de PLH au niveau intercommunal</i>
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées <i>- implication dans les démarches partenariales tendant à lutter contre les exclusions et à favoriser l'insertion ou réinsertion sociale des personnes défavorisées par le logement - création aménagement gestion entretien d'aires d'accueil pour les gens du voyage</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- NTIC (Internet, câble...) <i>Aménagement numérique du territoire en matière de communication électroniques tel que défini par l'article L1425-1 du CGCT -</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres <i>Réaliser les équipements et conduire les actions relatives à la mise en place, au fonctionnement et au développement d'un SIG - Aménagement et gestion du chenil intercommunal - Installation et entretien des abris de bus en réseau de transport public urbain - Opérations d'aménagement d'intérêt communautaire.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
40	SM départemental d'équipement des communes des Landes (SYDEC) (254001399)	SM ouvert	438 098

40	SM pour l'aménagement et le développement du pôle économique et d'habitat du Grand Dax Sud (200020048)	SM ouvert	59 694
40	Syndicat du bassin versant des Luys (200088722)	SM fermé	363 334
40	SM Agence landaise pour l'Informatique (ALPI) (254003304)	SM ouvert	1 534 050
40	Syndicat des Eschourdes (200099216)	SM fermé	21 919
40	Institution Adour (254002264)	SM ouvert	918 266
64	SM du Bas Adour Maritime (200086056)	SM fermé	221 332
40	SM de rivières Côte Sud (254003205)	SM fermé	99 428
33	Nouvelle-Aquitaine Mobilités (200081735)	SM ouvert	3 724 387
40	PETR Pays Adour Landes Océanes (200083996)	SM ouvert	186 297
40	Syndicat Adour Midouze (200096725)	SM fermé	208 242
40	SICTOM Côte Sud (254001977)	SM fermé	189 611

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)